



# CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Année scolaire 2024-2025



Votre (vos) enfant(s) sera(ont) inscrit(s) cette année à au moins une des activités suivantes :  
cantine ou Garderie sur la commune de Villy-le-Bouveret.

A ce titre, et pour le bien-être de tous, nous vous demandons de lire attentivement ce document et de le lire et l'expliquer à votre (vos) enfant(s) puis de le signer conjointement.

## A la cantine ...

- Je suis calme et je me lave les mains en arrivant.
- Je ne cours pas et je ne crie pas.
- Je ramasse ce que j'ai fait tomber.
- Je respecte la nourriture et je ne joue pas avec.
- Je rassemble mes couverts et mon assiette avec mes camarades avant de quitter la table.

## Et aussi ...

- Je suis poli(e) avec le personnel.  
Je dis bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir.
- Je respecte le travail du personnel.
- Je respecte mes camarades.  
Je ne les insulte pas, je ne les frappe pas, je ne les menace pas, je n'ai pas de gestes violents.

En cas de non-respect de cette charte, le personnel donnera un avertissement.

Au bout de 3 avertissements oraux, mes parents reçoivent un mot écrit par mes soins, à signer et à retourner à Patricia Falconnet.

Au bout de plusieurs avertissements ou en cas de faits graves et contraires à cette charte, je suis convoqué avec mes parents par Graines de Favis pour une sanction pouvant aller jusqu'à une annulation d'inscription temporaire ou définitive.

Date :

### Les parents

J'ai lu et expliqué cette charte  
à mon enfant

### L' (les) enfant(s)

J'ai lu et compris cette charte

Signatures des parents :

Signature(s)